



**Siège du ministère de la Culture,
des Communications et de
la Condition féminine**

225, Grande Allée Est, Québec

L'édifice Guy-Fréquelin

Québec 

L'édifice Guy-Frégault, qui loge aujourd'hui le siège du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a une histoire assez particulière. Construit en trois phases, il a eu pendant plusieurs années comme aile de façade un ancien hospice datant de 1862.



La vocation sociale 1862 - 1941

Le 26 novembre 1861, les autorités militaires lancent un appel d'offres dans le *Journal de Québec* pour la construction d'un asile destiné à accueillir les soldats infirmes ainsi que les veuves et les orphelins des soldats de Québec. *The Military Asylum* est terminé en 1862 et s'élève sur la Grande Allée à proximité de la tour Martello numéro 2. C'est un bâtiment de pierre à deux étages, coiffé d'un toit à pignons à demi-croupe et la porte de l'entrée principale est de forme ogivale. Les architectes Stent & Laver, d'Ottawa, en avaient conçu les plans.

L'asile tire ses revenus d'un service de blanchissage offert à une caserne de l'*Imperial Troops in Canada*. Lorsque les militaires quittent Québec en 1871, il se retrouve sans ressources et doit fermer ses portes. Moins d'un an plus tard, l'édifice est repris par la *Church of England in Quebec* qui y installe un orphelinat pour fillettes dont elle s'occupait déjà. Sa vocation de refuge se poursuit sous le nom de *Female Orphan Asylum*.

En 1927, les *Sisters of St. John the Divine*, de Toronto, sont invitées par le conseil d'administration de l'orphelinat à prendre les commandes de l'établissement. Elles le réaménagent en profondeur pour lui donner l'atmosphère d'une maison familiale. C'est à ce moment-là, semble-t-il, qu'il prend le nom de *Bishop Mountain Hall*. En 1941, les religieuses retournent à Toronto et l'orphelinat est déplacé à Coaticook. L'édifice est alors vendu à la Commission des accidents du travail au prix de 75 000 \$, ce qui met un terme à sa vocation sociale.

La vocation administrative 1941 -

La Commission des accidents du travail a besoin de plus d'espace pour ses bureaux, mais en 1941 le Canada est en guerre et le gouvernement fédéral n'accorde aucun permis pour construire de nouveaux édifices. La Commission obtient donc un permis pour consolider et agrandir le bâtiment existant.

Les blocs B et C 1941 - 1945

Les travaux d'agrandissement consistent en l'ajout de deux ailes, l'une, le bloc B, faisant le lien avec celle qui longe à l'arrière la rue Wilfrid-Laurier, le bloc C. C'est l'architecte Jean-Charles Drouin, de Québec, qui est l'auteur des plans.

Le bloc B, au moment de sa construction, ne compte que deux étages et un sous-sol. Le bloc C, lui, en compte quatre en plus du sous-sol et des combles qui serviront à l'entreposage. Sa principale caractéristique est son caractère ouvert, sans cloisons entre les bureaux.



Photo : Louise Leblanc

téristique est la mezzanine qui couronne entièrement le deuxième étage pour former le troisième. Depuis sa construction, le bloc C n'a subi aucune transformation, sauf à la toiture, probablement en 1964, pour remplacer l'ardoise par du cuivre, l'utilisation de ce matériau en temps de guerre ayant fait l'objet de restrictions.

Pour le décor intérieur, malgré la relative austérité qui règne à l'époque, la Commission des accidents du travail fait appel à la maison Casavant et frères de Saint-Hyacinthe, le célèbre facteur d'orgues. Ses artisans réalisent au coût de 185 000 \$ les boiseries en chêne naturel verni aux jeux de formes géométriques que l'on admire encore aujourd'hui.

Le 1^{er} juillet 1945, la Commission des accidents du travail ouvre ses portes.

Le bloc A 1954

Le premier bâtiment qui avait servi d'orphelinat et qui donnait sur la Grande Allée était l'entrée principale de la Commission des accidents du travail. En 1954 il est démolie pour faire place à une construction plus spacieuse et plus fonctionnelle, qui s'harmonise davantage avec les nouvelles ailes. Les architectes Lucien Mainguy et J. Aurèle Bigonnesse en conçoivent les plans. Le bloc A sera le plus haut de l'édifice avec ses six étages en plus du sous-sol et du comble. On lui donne une toiture en cuivre couronnée d'une crête en fer forgé.

L'addition de deux étages au bloc B

1964

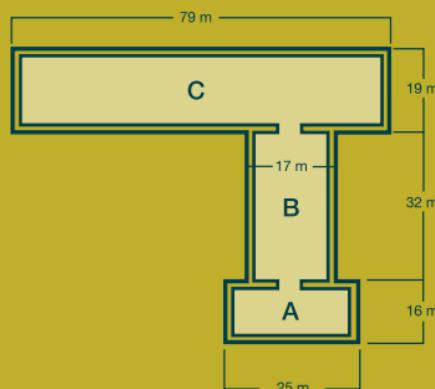
Une dernière phase de travaux est réalisée en 1964. Au bloc B qui ne comptait jusqu'alors que trois étages on en ajoute deux autres, ainsi qu'un comble habitable.

En 1970, le gouvernement du Québec achète l'édifice pour y loger le ministère de la Justice. En 1979, celui-ci est déplacé à Sainte-Foy et des travaux de rénovation sont entrepris, principalement dans le bloc C et aux deuxième, troisième et quatrième étages du bloc B. Bon nombre de bureaux fermés sont démolis pour faire place à un aménagement paysager.

Enfin, en 1980, le ministère des Affaires culturelles s'y installe, ce qui lui permet de rassembler sous le même toit ses services jusqu'alors très dispersés. Le 20 août, le ministre du temps Denis Vaugeois inaugure officiellement l'édifice Guy-Frégault, ainsi désigné en l'honneur de cet historien et écrivain qui fut lui-même sous-ministre des Affaires culturelles de 1961 à 1967 et de 1970 à 1975.

En 1994-1995 des travaux sont exécutés pour rendre l'édifice conforme aux normes de sécurité et d'accessibilité.

Plan de l'édifice (en mètres)



Superficie : 10 800 m²

Caractéristiques extérieures

- Murs massifs en granit gris de Cap-Rouge;
- Jambage des fenêtres en pierre calcaire;
- Toiture en cuivre;
- Cadre des fenêtres en bois recouvert de cuivre;
- Muret et trottoir en granit le long du bloc C sur la rue Wilfrid-Laurier.

Caractéristiques intérieures

- Murs du hall en marbre rose incrusté de fleurs de lys et d'armoiries;
- Rampes d'escalier en aluminium brossé soutenues par des consoles décoratives;
- Au sol, dans le hall, plaques de travertin et de marbre noir dont l'une est incrustée des lettres C A T (Commission des accidents du travail); ailleurs, granit, travertin et terrazzo;
- Boiseries en chêne naturel verni.

